



LIGUE DE TIR DE FRANCHE COMTÉ

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR

Le vendredi 26 juin 2026 dans les locaux du restaurant « le Clemenceau »

Sont présents :

Mélody BAILLY-SALINS, Karen CZICH, Cyril GUILLEREY, Mesut KARSILAYAN, Patrick LAMIELLE, Lilian MARTELLO, Pauline MARECHAL, Pascal MILLET, Éric METTEY, Fernand PACHECO, Bernadette PONTET, Olivier THEULIN, Jade VARDANEGA, Jean VIEILLE-PETIT, Pierre VIVIER

Sont absents et excusés : Pierre Etienne PERNOT et Michel PETETIN

Nous commençons l'ordre du jour à 18H45 :

1/ Point finances et aides aux clubs :

les recettes à ce jour s'élèvent à 215 000 euros pour des dépenses à 220 000 euros. La différence s'explique par des demandes d'aides aux clubs en augmentation par rapport à l'année dernière, et par les aides exceptionnelles accordées (36 000 euros).

2/ Point sur les demandes exceptionnelles :

Demande de D.Niederhoffer (la Miotte) : étant une demande individuelle, cette dernière ne rentre pas dans le cadre des aides de la ligue et la Ligue n'a jamais aidé un licencié en direct.

Demande exceptionnelle de Saint Vit : à l'origine sur devis (25000 €) puis sur une facture acquittée de 22693 € pour 5 cibles électroniques SIUS.

Cette demande étant d'un ordre de niveau club, la Ligue demande son intérêt pour les niveaux Dept et Reg ? En vue du nouveau stand à venir, une demande de 20 cibles auraient été plus en adéquation avec les objectifs visés par le club et l'attente des tireurs de la Ligue.

Vote après discussion : 7 voix contre, 5 abstentions et 2 pour. Donc la demande est rejetée.

3/ Point de la Commission Médailles :

La remise des récompenses se tiendra au restaurant « les Halles » au 2 rue Victor Sellier à Besançon, en remplacement de chez Thierry Garny, pas disponible à cette date (le 12/09/2026).

Les trophées retenus seront en bois, à la forme de la Franche Comté.

Les coupes par équipes seront regroupées par club.

Les étrangers récompensés bénéficient des récompenses, mais ne modifient pas le classement.

4/ Point sur la préparation du Match Triangulaire : (30/10 et 01/11/2026)

Les carabiniers sont sélectionnés et les pistoliers le seront début septembre, en fonction de la reprise de licence (actuel manque de lisibilité pour la saison prochaine).

Les invitations pour les tireurs sont à faire en amont pour réservation de la date.

Un tireur supplémentaire (joker) peut être invité, selon les effectifs.

5/ Point sur la préparation de l'AG Ligue : (08/11/2026)

Elle se tiendra au restaurant le Domaine des 12 ponts, route d'Esprels à Pont sur l'Ognon.

L'acompte a été versé pour la réservation suivant le cahier des charges.

6/ Questions diverses :

- P. Lamielle : La Ligue propose-t-elle des stages AA ?

Non, nous n'avons pas de personne diplômée pour cette prise en charge pour l'instant.
Peut-être dans un avenir proche en fonction des futurs postulants au diplôme requis.

- Problème avec un tireur en « hors match » lors des Régionaux 50m carabine à Pontarlier.

À la suite d'une contestation de point, les autres tireurs, présents sur le pas de tir, ont été gênés du bruit occasionné.

- Discussions autour des Régionaux 25m .

Les cibleries du 1^{er} pas de tir à Pontarlier posent un problème pour la bonne tenue des tirs.
De plus, il manque toujours de bénévoles pour les tâches annexes (gommettes sur contre-cible, échange de cibles...) en soutien des arbitres.

Question : Faut-il déplacer cette compétition à Pont de Roide ?

- Modification des boîtes de commandes cibleries 25m.

Par suite de la modification de durée des passes précisions (de 5 à 4 minutes), la reprogrammation est gratuite pour les boîtiers par GIROCIBLE (hors frais de port), mais impossible pour les modèles anciens de valises noires.

L'achat de nouveaux boîtiers est éligible à l'aide aux clubs ordinaire.

- Problème avec licencié d'Ecot :

Un tireur a été exclu du club de tir d'Ecot, pour manquements graves à la sécurité, mais a porté plainte pour réintégration, à la suite d'un défaut de procédure dans son exclusion.
Attention à bien respecter toutes les étapes selon les statuts et les règlements intérieurs des clubs.

- Pierre Vivier a demandé un inventaire du matériel d'arbitrage aux clubs. A ce jour, il n'a obtenu qu'environ 50 % de réponses. Le projet de mise à niveau est donc abandonné.

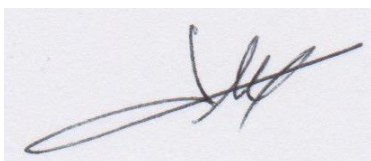
- À la suite des résultats positifs, autorisation est donnée au trésorier pour continuer la gestion des dépôts à termes.

- Rappel : Attention à la qualité des scans envoyés au Trésorier et au RRA : il sont parfois difficilement exploitables.

- Epreuve Pistolet Libre 50 m : 10 coups par carton au niveau Départemental et Régional.
Les cartons de Match ont été emportés par les tireurs à Dole : Attention en cas de contestation ultérieure.

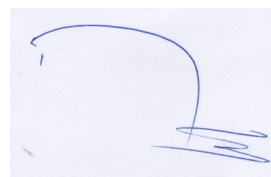
Il est 20h40, et le Président lève la séance et remercie les membres du comité.

Le Président,



Mesut KARSILAYAN

le Secrétaire Général



Eric Mettey